Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-UT-103,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ AGRI-UT-103 (v. A19.1) : Mise en place d'un système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : .....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : .....
Référence de la facture : .....
*Nom du site des travaux : .....
*Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
*Code postal : .....
*Ville : .....

* Le système de régulation installé sur un groupe de production de froid permet d'avoir une basse pression flottante :
☐ OUI ☐ NON
NB : Ce système de régulation adapte automatiquement la consigne de la pression d'évaporation (basse pression) ou de température en sortie de l'évaporateur en fonction du besoin de froid.

*Puissance électrique nominale du groupe de production de froid P (kW) : .....
NB : la puissance électrique nominale à retenir est celle figurant sur la plaque signalétique du groupe de production de froid ou à défaut celle indiquée sur un document issu du fabricant du groupe de production de froid.

*A ne remplir que si les marque et référence de l'équipement ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation :
Marque de l'équipement : .....
Référence de l'équipement : .....